



CORONAVIRUS SARS-CoV-2 Consignes au 2020 03 06

publié le 29/02/2020 - mis à jour le 10/03/2020

CORONAVIRUS SARS-CoV-2 Consignes au 2020 03 06

Descriptif :

CORONAVIRUS SARS-CoV-2 Consignes au 2020 03 06

Madame, Monsieur,

Nous tenons à rassurer tous les élèves et les parents que la rentrée s'effectuera normalement, le lundi 9 mars 2020 à 8h30.

Aux Parents d'élèves

Objet : CORONAVIRUS SARS-CoV-2 Consignes au 06-03-2020

Pour toute information, veuillez consulter le site du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :

www.education.gouv.fr

Ce site est la référence en terme de consignes et est mis à jour régulièrement afin de répondre à vos questions.

Voyages :

En ce qui concerne les départs, tous les voyages scolaires à l'étranger sont interdits jusqu'à nouvel ordre. Les voyages en France sont autorisés sauf dans les villes « Clusters ».

Retours :

Il n'y a plus de confinement pour les retours des séjours en zones dangereuses ou dans des villes « clusters ». Il y a quatorzaine si et seulement si la personne est un cas avéré (dépistée) ou dans le cas d'une personne « contact » (en contact direct avec une personne étant un cas avéré).

Donc, sauf ces cas très particuliers, il y a une reprise scolaire dans des conditions normales.

Si vous avez connaissance d'une des deux situations particulières de « cas avéré » pour votre enfant, veuillez nous en informer rapidement.

Un numéro vert (0 800 130 000) a été mis en place par le ministère des solidarités et de la santé, ouvert de 09h00 à 19h00 sept jours sur sept. Cette plateforme téléphonique n'est néanmoins pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU centre 15.

Ci-joint le courrier à destination des Parents.

Documents joints

[coronavirus_parents-06032020](#) (PDF de 62.4 ko)

[affiche-tablissements-coronavirus-51407](#) (PDF de 546.6 ko)